



Recours juridique pour unne agression physique avec arme

Par **tedanixon**, le **16/10/2008** à **18:49**

voila j ai subi une agression physique de la part d un portier ...

expose des faits :

je me sui presente a l entree d une boite de nuit avec des amis , une altercation a eclate entre mes amis et le videur de cet etablissement juste devant l entree .

j ai tente de le raisonner , afin de calmer la situation , je lui ai dit qu il avait mal agit en poussant mon amie contre une voiture, cela l a deplu , il m a defie du regard, des injures se sont echangees , je l ai alors giffle , sans pour autant avoir l intention de le blesser.

il a aussitot sorti une matraque telescopique de son blouson et m a roué de coups sur le crane , j ai egalement recu un coup de matraque sur la main droite , alors que je tentais de me proteger le visage;

j ajoute qu il a continue a me porter des coups de matraque alors que je ne represntais plus une menace pour lui et que j etais blessé au crane.

je n ai pa perdu connaissance mais j ai ete sonne , le vigil a alors pris la fuite en courant , est monte dans une voiture a proximite et a rapidement quitte les lieux , a son volant .

je precise qu un second vigil a assiste a toute la scene mais ne ma porte aucun coup .

il n acependant rien fait pour l en empecher .

je me suis fait hospitalise et pose une broche au niveau de la main droite , suite a une fracture du 5 eme metacarpe.

l examen par le service de medecine legale a fait etat d une interruption totale de travail de 3 semaines.

Par **Marion2**, le **16/10/2008** à **18:56**

Bonsoir,
Déposez une plainte immédiatement si ce n'est déjà fait.
CDT

Par **tedanixon**, le **16/10/2008** à **18:59**

la plainte est depose en bon et du forme je voudriis connaitre mes droits en matiere d indemnisation et surtout connaitre ou avoir un avis sur l issu de cette plainte . merci en tou cas

Par **Marion2**, le **16/10/2008** à **19:04**

RE-bonsoir

Avez-vous contacté le service juridique de votre assurance ?